

Étant donné la sympathie et le souci que nous éprouvons à l'endroit de la population du Nigéria, le Gouvernement canadien a décidé de fournir des avions *Hercule* avec leur équipage, et il a affecté plus d'un million de dollars à des secours qui sont envoyés au Nigéria par l'entremise de la Croix-Rouge internationale; les services inappréciables que rend cet organisme en l'occurrence, malgré les difficultés — les irritations, dirais-je — créées par la guerre civile, commandent notre admiration. De plus, des organisations bénévoles canadiennes ont fourni des contributions substantielles. Mon Gouvernement a accepté, à la demande du Nigéria, de faire partie de l'équipe internationale qui observe la situation dans les régions de l'est du pays où l'autorité du Gouvernement fédéral a été rétablie, équipe dont les rapports régulièrement adressés donneront un compte rendu impartial des événements. Pour atteindre leur but, ces rapports devraient être aussi complets et détaillés que possible.

Nous ne connaissons pas encore dans toute leur ampleur les problèmes qui se posent quant aux secours nécessaires dans l'immédiat, et encore moins l'ampleur des tâches de reconstruction auxquelles devra s'atteler la population du Nigéria lorsque la paix aura été rétablie rapidement dans la clémence, comme nous l'espérons. Mais nous savons que ces problèmes exigeront une coopération et une assistance internationales de grande envergure. Le Canada se tient prêt à jouer tout son rôle.

Le Moyen-Orient

Au Moyen-Orient, une tension persistante et des combats sporadiques entre Israël et ses voisins sont la semence de conflits futurs. Il y a danger que l'escalade de la violence au Moyen-Orient entraîne l'intervention de puissances étrangères et constitue ainsi une grave menace à la paix mondiale. Pourtant, nous constatons tous que le temps et les efforts consacrés à la solution de ce différend depuis la fin des combats de juin 1967 n'ont en rien amélioré la situation. L'accord intervenu au Conseil de sécurité en novembre dernier, sur certaines dispositions et certains principes fondamentaux quant à une paix juste et durable au Moyen-Orient a été un succès non négligeable. Mais les principes sont de peu d'utilité si les parties n'acceptent pas de bonne foi le devoir de les mettre en pratique pleinement et efficacement.

Le Gouvernement du Canada réitère l'appui qu'il a accordé à la résolution 242 (1967) du Conseil de sécurité, en date du 22 novembre 1967, dans toutes ses parties et rend hommage aux efforts patients et tenaces qu'accomplit le représentant spécial du secrétaire général, l'ambassadeur Jarring, pour aider les parties. Nous lui donnons notre appui le plus complet et demandons aux parties d'utiliser ses bons offices et de chercher sérieusement à s'entendre pour régler le différend de façon pacifique en se fondant sur les dispositions et les principes de la résolution 242 (1967), du 22 novembre 1967. Cela est particulièrement important pendant les jours qui viennent, alors que les Ministres des affaires étrangères sont à New York et faciles à atteindre à des fins de consultations.